

François Vicariot

Versailles, le 17 février 2015

Vice président de l'Association
des Habitants de Glatigny (Versailles-nord)

Contribution de L'Association des Habitants de Glatigny (AHG) à l'enquête publique sur le CDT Yvelines.

Une remarque

Une question

Un constat

1/ **Notre remarque concerne les projets et les engagements financiers des différents opérateurs de ces projets.**

A ce sujet, nous éprouvons une certaine inquiétude, à l'instar de l'avis émis par l'autorité environnementale, qui souligne l'absence quasi générale de précisions sur les engagements financiers de ces opérateurs relatifs à chacun des projets.

Donc en l'état, ils ne peuvent être que **virtuels voire improbables**, dans la situation actuelle de crise financière dans la quelle se trouvent ces opérateurs et en particulier nos municipalités.

En effet, un projet dont la mise en oeuvre met en jeu des investissements importants, et qui n'est accompagné ni de son coût, ni de son mode de financement, ni de l'engagement de ses opérateurs, et c'est surtout ce dernier point qui est inquiétant,

- peut certes constituer une hypothèse de travail intéressante,
- mais en aucun cas, faire l'objet d'un **contrat engageant** des opérateurs quels qu'ils soient: Région, Département ou collectivité locale (CA ou municipalité).

2/ **D'où notre question :**

Comment pouvons-nous participer à une enquête publique et nous prononcer sur un projet dont la **faisabilité est aussi incertaine** et dont **la cohérence spatiale et temporelle s'effondrera** si l'un des opérateurs venait à faire défaut, faute de moyen de financement ?

3) **Un constat:** cette question nous paraît d'autant plus pertinente que , lors de la réunion publique du 5 février à Versailles, deux réponses lui ont été apportées:

- o Celle du Directeur Général délégué de l'EPPS: "*les financements seront mis en place à l'occasion des Contrats de Plan Etat région (CPER)*" sans préciser ni leurs calendriers ni les montant auxquels ils se référeront, ce qui est normal car il n'en possède aucune clé.
- o Celle du maire de Versailles et Président de VGP: "*il est certain que si l'Etat ne nous aide pas financièrement, nous ne pourrons rien faire*". Or:
 - ce même Etat est en train de diminuer ses dotations aux collectivités locales et ce pour de nombreuses années, donc on ne voit pas comment il va les abonder sur un tel contrat, aussi peu argumenté que chiffré.
 - ce même maire de Versailles répète à tous ses interlocuteurs que face à cette situation, il n'a qu'une alternative: soit augmenter les impôts locaux, ce qu'il s'est refusé à faire lors de sa campagne et il assure qu'il tiendra ses promesses, soit diminuer les investissements surtout lors qu'ils sont à long terme. Il a en effet d'autres priorités déjà identifiées pour les années à venir. Donc manifestement, il n'a et n'aura pas les moyens d'investir dans ces projets du CDT à moins d'emprunter.

Alors, messieurs les commissaires enquêteurs, pouvez –vous **obtenir des autorités responsables** de la mise en place et donc de l'exécution de ce CDT en général et de se 16 projets en particulier, comment ils peuvent de façon responsable, honnêtement penser qu'ils vont se réaliser.

François Vicariot

Vice président de l'Association des Habitants de Glatigny